

C.A de la maison africaine de la photographie : Des résultats encourageants malgré les difficultés

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 01 AVRIL 2022

1070

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Jean Yves Le Drian

Entre excès et imposture !



9^{ème} conseil d'administration de l'ENETP :
La récurrente question des effectifs posée !



Service National des Jeunes : 700 jeunes aptes
à servir !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

31 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

952

Nouveaux cas confirmés

04

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

02 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
01 cas graves en soins intensifs
40 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 484

Guéris

29 636

Décès

727

dont 100 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.24



/ Une /



Jean Yves Le Drian : Entre excès et imposture !

P.5

/ Brèves /



Nara-opération Kèlètiguï 1 : Le combat contre le terrorisme suit son cours

P.12

Justice : L'Inspection de la Justice à la trousse du Tribunal Administratif

P.12

Diffusion des informations médicales de feu Soumeylou B. Maïga : Sa famille porte plainte contre l'activiste Amara Bathily

P.12

Sanctions de l'UEMOA : Le Mali « ne peut pas honorer ses engagements financiers »

P.13

Défense : Acquisition de nouveaux matériels par les FAMa ce mercredi

P.13

Changement climatique : Le programme Road2COP met en avant les opportunités d'emplois verts

P.13

/ Actualité /



9ème conseil d'administration de l'ENETP : La récurrente question des effectifs posée !

P.15

Service National des Jeunes : 700 jeunes aptes à servir !

P.16

Ramadan, prix et disponibilité des produits de première nécessité :

Le gouvernement rassure, les citoyens sceptiques

P.18

C.A de la maison africaine de la photographie : Des résultats encourageants malgré les difficultés

P.19

Ménaka : Les patrouilles conjointes des Forces de Sécurité du Mali et de la Police des Nations Unies rassurent la population

P.20

GMS : Lancement de la campagne de sensibilisation et de dépistage du VIH/SIDA

P.21

/ Politique /



Représentativité des femmes dans les instances de prise de décision au Mali :

Les femmes du CNT outillées sur le genre et la loi 2015-052

P.23

Mali-CEDEAO : Vivement un accord !

P.24

/ Culture & société /



Culture de la paix à travers les manuscrits anciens : Et si on s'inspirait de l'exemple d'El hadj Oumar Tall

P.25

/ International /



Guerre : Pourquoi la Russie ne parvient-elle pas à vaincre l'Ukraine ?

P.26

Guinée : Confusion autour d'un décret de Mamadi Doumbouya...

P.28

/ Sport /



Barrage des qualifications du mondial Qatar 2022 : la FEMAFOOT saisit la caf et la FIFA -colère et déception à Bamako

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23


• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Jean Yves Le Drian

Entre excès et imposture !

On le croyait assagi par l'expérience. Certains ont parié que la crise russo-ukrainienne lui aura appris l'exigence de mesure. Beaucoup ont tablé, que Jean Yves Le Drian serait moins belliqueux, plus mesuré dans les médias, s'agissant du Mali. Il n'en est rien. Chassez le naturel, il revient au galop ! Le chef de la diplomatie française, en effet, est déterminé à compliquer davantage les rapports franco-maliens. Comme en témoigne sa dernière sortie sur Rfi et France 24. Jean-Yves Le Drian : « Tous les éléments que nous avons [...] montrent que finalement la présence de Wagner au Mali, c'est [...] des exactions et la limitation des libertés publiques [...]. C'est le

nouvel autoritarisme qui fait que la junte au pouvoir est prise en otage [...] par la force Wagner...»

En effet, depuis quelques semaines circulent des accusations de violations des droits de l'homme par l'armée malienne, au cours de ses opérations.

Qu'il y ait des écarts, des excès de la part des FAMA dans la lutte contre les terroristes n'est pas absolument impossible. Cependant, il y a quelque chose de troublant, voire de suspect, dans la coïncidence du moment de ses allégations et le contexte actuel de dégradation des rapports franco-maliens. Beaucoup accusent les médias et ONG étrangers de mener

une grossière campagne de décrédibilisation de l'armée malienne, après le départ annoncé des forces occidentales. Tout se passe comme si, l'on voudrait établir une relation de cause à effet, entre le départ des militaires occidentaux, et la multiplication des violations présumées des droits de l'Homme au Mali. Quoiqu'il en soit, la transition malienne est vivement interpellée. Sa crédibilité l'oblige à ouvrir des enquêtes sérieuses et indépendantes, pour faire la lumière sur ces allégations qui ternissent son image. Et accable son armée. Ce qui ne signifie pas qu'elle doive faiblir, ou renoncer à traquer les terroristes. Mais, de respecter les droits humains et la neutralité



des civils.

Par ailleurs - il faut le souligner- la France de Jean Yves Le Drian n'est objectivement pas en mesure de donner des leçons de droits de l'homme. En 2014 déjà, sans remonter très loin, un militant écologique Rémi Fraisse perdit la vie suite à un tir de grenade des forces française de maintien de l'ordre. Où était M. Le Drian en ce moment ? Au gouvernement. En 2017, le président François Hollande - dont Le Drian était ministre - n'a-t-il pas avoué avoir

ordonné des assassinats ciblés contre les terroristes ? Peut-on vraiment concilier les droits humains et les exécutions extrajudiciaires ? Récemment, en 2019, l'ONU a pointé des restrictions excessives au droit de manifester des gilets jaunes. « Depuis le début du mouvement de contestation en novembre 2018, nous avons reçu des allégations graves d'usage excessif de la force. Plus de 1.700 personnes auraient été blessées à la suite des manifestations dans tout le pays », ont déclaré des experts

dans un communiqué de presse. De son côté, le parlement européen avait dénoncé « le recours à des interventions violentes et disproportionnées de la part des autorités publiques lors... de manifestations pacifiques » contre le pouvoir Macron. Jean Yves Le Drian a-t-il dénoncé les bavures des forces françaises ? Comme qui dirait « l'impuissance chez soi est bien souvent la source du courage ailleurs ! »

Malik WOGO



■ Paul Diarra



Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation militaire sur la période 2015-2019, l'armée avait à partir de 2017, plusieurs avions de transports et de combat :

- 1- 2 avions de Transport Y-12
- 2- 4 hélicoptères de combat MI-35
- 3- un cargo tactique et militaire Casa 295 Airbus
- 4- 2 hélicoptères Super Puma
- 5- 650 véhicules de combat d'infanterie (Vira, Kia KM 450, Altv, Toyota pick-up)
- 6- En 2017, chaque militaire avait 5 tenues
- 7- les recrutements s'élevaient à 10.000 soldats

Sans compter les hôpitaux militaires ultramodernes et d'autres. En 2017, on est passé de 1 arme pour 8 militaires à presque 1 arme pour un militaire. Pour ce qui est du cargo, les populations des régions de Mopti, Tombouctou et Gao plus les militaires savent combien son acquisition leur a fait du bien.

L'unité spéciale dirigée par Assimi Goïta qui lui a permis de s'imposer face aux autres Colonels lors du coup d'état d'août 2020, est une initiative du régime IBK. On aime les voir tellement ils sont bien habillés et bien équipés et nous rendent fiers.

Les détournements dont des officiers militaires sont aussi complices sont à déplorer et condamner si avérés. Les efforts des autorités actuelles sont à saluer. Cependant, il ne sert à rien de rentrer dans des comparaisons fantaisistes et simplistes sans aucune base.



■ Kati 24



Le Chef de l'État a présidé la cérémonie de présentation au drapeau des recrues de la 2e cohorte 2021 du SNJ

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, a présidé, jeudi 31 mars 2022, la cérémonie de présentation au drapeau des recrues de la 2e cohorte 2021 du service national des jeunes (SNJ).

Cette cérémonie, qui a enregistré la présence du Premier ministre ; du ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction ci-

vique et de la Construction citoyenne, s'est déroulé à la Place d'armes du Génie militaire de Bamako.

Au total, cette 2e cohorte compte 700 recrues dont les formations avaient démarré le 5 octobre 2021 au Centre d'Instruction de Bafô, dans la région de Ségou. Durant six mois, ces jeunes ont bénéficié des formations tactiques, photographiques, d'armement. Ils ont appris aussi à aimer et à servir loyalement leur pays à travers une formation civique et physique.

Placée sous la haute présidence du Chef suprême des Armées, cette cérémonie, en plus du chant des recrues et de la présentation du Major de la promotion, a servi de lieu à un défilé des nouvelles recrues. « Cette formation s'inscrit dans la droite ligne de la refondation de notre système de gouvernance en général et plus particulièrement celle relative à la Défense et à la Sécurité », a confié le Président de la Transition au cours d'une interview qu'il a bien voulu accorder à la presse.

À travers cette formation, a précisé le Chef de l'État, « Nous entendons inculquer l'esprit de patriotisme, l'esprit de civisme, le sens de nos valeurs et surtout la défense de la patrie » à ces jeunes. Selon le Président GOÏTA, « ces désormais ex-recrues du Service National des Jeunes (SNJ) pourraient servir de croix de transmission entre la population et l'État dans le cadre de la collaboration entre les Forces Armées de Défense et de Sécurité ».

Le Chef de l'État a saisi également cette occasion pour indiquer que « Désormais tous ceux qui sont retenus dans la fonction publique passeront par ce processus avant de rejoindre leurs lieux de déploiement dans le cadre de l'administration ».

Selon ses précisions, le Gouvernement est en train « de travailler sur la création de la Réserve opérationnelle concernant la Défense opérationnelle du territoire. Cette Réserve sera rattachée au ministère de la Défense pour des besoins de déploiement sur le théâtre des opérations en cas de nécessité ».

Le Chef de l'État invite ces jeunes recrues au patriotisme.



■ Casimir Sangala



Mali : c'est fini l'appellation "Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral."

Des Ministres Burkinabè en conférence de presse ont à plusieurs reprises cité le Mali et la Guinée en guise de comparaison en leur faveur. C'est une bavure diplomatique.

■ Ammy Baba Cisse



Un citron 100 francs. Cette attache coûte 500 FCFA Nous sommes à Niamana



Si vous avez la télé, écoutez un commissaire de la CEDEAO sur le Mali. Sur la chaîne NCI 204 canal+

Aux Impôts de la Commune VI à Magnambougou, les files d'attentes sont longues. Dernier jour pour se mettre en règle. L'Etat doit prolonger le délai

■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP, a offert, le mardi 29 mars 2022, un dîner d'adieu à l'Ambassadeur du Japon en fin de mission, SEM Kuroki DAISUKE. Étaient présents à ce dîner d'autres membres du Gouvernement et les Ambassadeurs d'autres pays.



Lors de ce dîner, le Diplomate Japonais a été, au nom du Président de la Transition, Chef de l'Etat, SE le Colonel Assimi GOITA, décoré Chevalier de l'Ordre national à titre étranger pour ses investissements en faveur du renforcement de l'amitié et de la Coopération entre nos deux pays.

Dans son mot d'adieu, le Ministre Abdoulaye DIOP n'a pas manqué de souligner l'engagement, l'humilité et la grande écoute du Diplomate arrivé au Mali en 2016. Saluant son action au nom du Président

de la Transition, il a fait part de la gratitude du Mali pour ses efforts en vue de rapprocher les deux pays et pour l'appui multiformes au Mali.

Évoquant les liens historiques entre le Mali et le Japon, le Ministre est revenu sur la solidarité qui marque des relations avec le Japon avec qui le Mali partage beaucoup.

Le diplomate Japonais, SEM Kuroki DAISUKE, pour sa part, a remercié les Autorités maliennes pour le soutien et la bienveillance dont il a bénéficié tout le long de sa mission d'accompagnement de la paix, de raffermissement des relations entre les deux pays. Il a salué et rendu hommage au Gouvernement qui n'a ménagé aucun effort pour faire avancer le processus de la Transition.

Bureau de l'Information et de la Presse /MAECI



■ Malick Konate



On m'a calomnié, diffamé, insulté, traité de tous les noms du monde... mais on reste sur notre position. La vie est un combat d'idée et il faut la défendre jusqu'à preuve du contraire.

#Bèki_Takè #MonNouveauMali

■ Mali Actu



C'est une histoire rocambolesque, survenue la semaine dernière à Sikoroni, où un chef de famille a enceinté la fille de sa seconde épouse, non issue de leur union.



■ Modibo Simbo Keita



Il nous faut un coach avec des dreadlocks comme le Sénégal ou le Cameroun. C'est la seule solution.

■ Mantallah Traoré



Binguini est enceinte ! Koutoubouuu palmer junior est en cours de téléchargement.

■ Stop À L'Incivisme Au Mali



Des riverains de la route nationale 6 / Yirimadio, déversent du sable sur le goudron avec comme motif, la construction des magasins. Ce matin matin a cause de ce sable, beaucoup de de motocyclistes ont faillit tomber à mes yeux .
Stop à l'incivisme



■ Herve DjéDjé Officiel



Alerte Le premier ministre Du Mali Choguel Maiga Allume Dramane

« Malgré l'embargo imposé au MALI , le SUCRE coûte deux fois moins cher à BAMAKO qu'à ABIDJAN....
Ça fait 2 ans, personne ne nous a donné un CENTIME comme aide budgétaire. Nous avons maintenu les SALAIRES. Nous avons AUG-

MENTÉ la grille salariale de tous les FONCTIONNAIRES..... Nous avons équipé notre pays en 6 mois plus que ces 30 dernières années.....

Les GENS disent qu'on ne va pas tenir sans AIDE extérieure. Ces GENS là, ils ne connaissent rien..... Que Dans 10 jours le MALI peut pas tenir. Qu'on a 60% de notre budget qui est financé de l'extérieur... Nous sommes au combien aujourd'hui ? Nous sommes toujours là.»

#souleymane_gbagbo_kone

LE GÉNÉRAL MODIBO GOÏTA DJÉDJÉ DOGBO BLÉ GBAGBO



Jeunesses Bandiagara, Bankass, Koro, Douentza.

2 h · 🌐

Urgent ! Pénurie d'essence à Koro depuis hier, une flambée des prix. Le litre d'essence est vendu de 900 à 1000fcfa.

■ Mali du Futur



LE SAVIEZ-VOUS ? Selon une note de la Direction générale du Port autonome de Dakar, le trafic commercial entre Dakar et Bamako était en 2020 de 400 camions par jour. 70% des marchandises maliennes passaient par les ports du Sénégal, ce qui faisait du Mali le premier partenaire commercial du Sénégal. Ce pays exportait au Mali pour 474 milliards de FCFA, soit 21% des marchandises exportées par le Sénégal.
MCOK



■ Mohamed El Moctar Ag Mohamedoun

Fin de l'atelier de renforcement des capacités en Prévention, Gestion et Résolution des conflits au profit de l'ERAR de Sikasso, organisé par la #MARN et financé par la #FBA du 28 au 31 mars 2022 à Bamako.



■ Forces Armées Maliennes

Cette visite de prise de contact de la représentante #ONU-FEMMES résidente au #Mali visait non seulement à échanger sur les défis relevés par les deux entités mais aussi voir les perspectives.



La nouvelle représentante de l'#ONU-FEMMES au #Mali, Marie Goroeth Nizigana a été reçue, le jeudi 31 mars 2022, par le Secrétaire Général du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Division Sidiki Samaké.



■ Soulby Sanogo

Coupeure d'électricité à mon bureau de 08H jusqu'à 21H. Tu rentres à la maison, pas d'électricité. Vraiment !



■ Gouvernement du Mali



Ségou | 31 mars 2022 | #ŒuvresSociales
Fin de l'opération Ramadan à Ségou: Près de 2000 familles bénéficiaires

Les rideaux sont tombés ce jeudi 31 mars 2022 sur l'opération Jigi Sigi dans la Région de Ségou.

Jigi Sigi est une grande distribution de vivres que le Président Assimi GOITA a initiée dans les 19 Communes rurales les plus démunies du Mali en cette veille de Ramadan.

L'opération qui a ciblé près de 2000 ménages a pris fin ce jeudi dans le cercle de Niono, notamment dans les communes de Yeredon Sannonia, Siribala, et Pogo. Les vivres remis aux ménages sont composés de 50 Kg de riz, autant de quantité de mil et de sucres, 5 kg de lait en poudre.

On note également 25 Kg de pâte alimentaire, un grand carton de thé Lipton, un carton de dattes, des corans, chapelets et tapis de prière. Les cérémonies de remise ont eu lieu sur place (dans les différentes communes) en présence du gouverneur de la Région de Ségou, le contrôleur général Alassane Traore, et de la conseillère spéciale du Président de la Transition, le colonel Assan Badiallo Touré entre autres.

Rappelons que cette opération s'inscrit dans le cadre des œuvres sociales du Chef de l'État qui s'étendront durant toute la période de la Transition.

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Nara-opération Kèlètiguï 1 : Le combat contre le terrorisme suit son cours



Dans la dynamique du démantèlement de tous les nids terroristes repérés, une patrouille de grande envergure vient d'être bouclée dans la zone de Baoulé et au tour de la marre de Tonki située à une dizaine de km au Nord de Gomitra (axe Didiéni-Diéma). Cette reconnaissance offensive a été effectuée par le GTIA KELETIGUI 1 en collaboration avec d'autres forces d'intervention. Elle s'est déroulée du 21 au 28 mars 2022. L'objectif était de démanteler des plots logistiques terroristes qui tapisaient cette vaste zone forestière.

En effet, après chaque forfaiture, les terroristes se faufilent toujours soit parmi les populations, soit dans cette immense forêt qui s'étend à perte de vue. Grâce à ce coup de force, le GTIA KELETIGUI 1 et les forces d'intervention ont détruit plusieurs bases de ces obscurantistes dont le bilan se présente comme suit : 3 terroriste neutralisés, 8 suspects interpellés, récupérer des matériels de fabrication de mine et détruit à la suite, 4 fusils saisis, 2 EEI détruits par l'équipe EOD, 5 motos dont 3 détruites.

Source : Forces Armées Maliennes

Diffusion des informations médicales de feu Soumeylou B. Maïga : Sa famille porte plainte contre l'activiste Amara Bathily

La famille de Feu Soumeylou Boubèye Maïga a déposé une plainte au niveau du Tribunal de la Commune IV contre l'activiste Amara Bathily pour « pour violation et divulgation du secret médical ». Contacté par l'Indépendant, un membre de la famille a confirmé l'information sur la plainte.

Il est reproché à Amara Bathily d'avoir, dans la nuit du 24 au 25 mars 2022, publié sur sa page Facebook le rapport médical du défunt, avec commentaires, dont la dépouille mortelle venait d'être enterrée quelques heures auparavant. Et, pourtant le Procureur près le Tribunal de la CIV, Idrissa Hamidou Touré avait prévenu les citoyens sur sa page officielle, « Abstenez-vous de publier ou de partager sur vos murs des informations ou des pièces dont nous ne connaissez l'origine et l'authenticité ».

Source : L'INDEPENDANT

Justice : L'Inspection de la Justice à la trousse du Tribunal Administratif



Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Mahamadou Kassogué a été saisi sur le traitement mal propre réservé à un dossier au Tribunal Administratif de Bamako. Aussitôt, le Garde des Sceaux a instruit l'Inspection de la Justice de tirer l'affaire au clair.

Il nous revient, selon des informations de sources bien introduites, que le dossier en question avait été jugé par un juge de ce tribunal, en collégialité avec d'autres collègues.

L'Inspection de la Justice, à son grand étonnement, a constaté que la décision a été l'objet de modification. Cela a entraîné une grande frustration car aucune décision d'un magistrat ne peut être seulement une autre juridiction supérieure. Alors que dans ce cas précis, la procédure n'a pas été suivie. Cet acte a occasionné beaucoup de remue-ménage au sein de ce Tribunal Administratif. Au fait, le juge chargé du dossier a été obligé de s'en référer au ministre de la Justice. Ce dernier a immédiatement instruit l'Inspection de la Justice d'ouvrir une enquête. Ainsi conformément à cette instruction, l'Inspection Judiciaire séjourne actuellement au Tribunal Administratif pour faire toute la lumière sur ladite affaire. Alors que le pays est engagé sur la voie de la refondation, il est impératif que le manque de diligence, la négligence dans le traitement des dossiers, sont entre autres, les causes de ces dysfonctionnements au sein de notre appareil judiciaire. On peut donc dire que le département de la Justice veut donner l'exemple dans la lutte contre l'impunité.

Seydou Diamouténé / Source : 22 Septembre



Sanctions de l'UEMOA : Le Mali "ne peut pas honorer ses engagements financiers"



Selon le ministre malien de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou, le Mali « ne peut pas honorer ses engagements financiers », en raison des sanctions de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a indiqué le ministre malien de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou, dans une interview accordée au quotidien d'Etat "L'Essor". « Au 31 mars 2022, le cumul des échéances à payer aux créanciers extérieurs et aux investisseurs des titres publics non honorées par le Mali s'élevèrent à 205 milliards de Franc FCA », a déclaré Alousséni Sanou. Et d'affirmer : « L'Etat du Mali ne peut pas honorer ses engagements financiers » soulignant que les sanctions ayant provoqué la fermeture des frontières des Etats membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont entraîné une baisse dans la mobilisation des recettes intérieures. Il explique en outre que « cette décision a engendré l'indisponibilité des ressources de l'État déposées en compte à la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ».

Alousséni Sanou affirme que « les recettes douanières et fiscales ont enregistré des manques à gagner de quelques centaines de milliards de franc CFA au premier trimestre 2022 » ajoutant que « la mobilisation au titre de la dette intérieure devrait atteindre 300 milliards de FCFA (511 millions de dollar) au premier trimestre ». En outre, le ministre rassure que les opérations d'injection de liquidité dont les banques maliennes continuent de bénéficier de la part de la BCEAO permettront de financer le déficit budgétaire de l'Etat estimé à 1 000 milliards de Franc CFA (1,7 milliards de dollars). Malgré les multiples crises et les sanctions, Sanou indique qu'avec la reprise économique en 2021, les perspectives de l'économie malienne pour 2022 sont bonnes ajoutant qu'un taux de croissance moyen d'environ 4% est prévu contre 5% initialement. Et d'ajouter que "le gouvernement de la transition ne ménagera aucun effort pour soulager la population, à travers entre autres la stabilité des marchés ».

Pour rappel, l'UEMOA avait annoncé le 9 janvier dernier, lors d'un sommet extraordinaire à Accra au Ghana, la suspension de toutes les transactions commerciales avec le Mali, à l'exception des produits de consommation essentiels : pharmaceutiques, fournitures et équipements médicaux, ainsi que le matériel pour le contrôle de la Covid-19 et des produits pétroliers et d'électricité.

Le 24 mars courant, la Cour de Justice de l'UEMOA avait ordonné, dans un communiqué, la suspension des sanctions économiques imposées au Mali le 9 janvier 2022.

Source : Anadolu Agency

Défense : Acquisition de nouveaux matériels par les FAMA ce mercredi

Dans un contexte de lutte contre le terrorisme, l'armée malienne renforce son kit de défense depuis plusieurs mois. Ce mercredi 30 mars 2022 a été marqué par la réception de nouveaux lots de matériels militaires, par le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara à l'aéroport international de Bamako.

L'objectif de cette première partie de l'acquisition, est de contribuer au renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées maliennes dans leur mission de défense et de sécurité des populations et leurs biens, afin de faciliter la mobilité sur tout le territoire malien. Cette fois, l'acquisition fruit, d'un partenariat entre la Russie et le Mali, est composée d'hélicoptères de combats, de radars de dernière génération et bien d'autres équipements qui entrent dans la lutte contre « le terrorisme et l'extrémisme violent ».

Les autorités rassurent que ces équipements militaires vont contribuer à la réussite des opérations FAMA à travers le "plan Maliko", "l'opération Kêlêtigui" entre autres. Ces matériels déjà acquis permettent à l'armée malienne d'être « capable d'opérer en toute autonomie » a déclaré le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants le 30 mars dernier lors de la réception du matériel de défense.

Idelette BISSUU / Source : Journal du Mali



Changement climatique : Le programme Road2COP met en avant les opportunités d'emplois verts

Le programme Road2COP, qui est une initiative de l'Ambassade des Royaumes Unis au Mali en partenariat avec Impact Hub Bamako, a été clôturé, la semaine dernière, à l'hôtel Maeva Palace.

Selon Dr Abdoulaye Siby, collaborateur de l'Impact Hub Bamako, ce programme visait à informer et sensibiliser sur les impacts du changement climatique en mettant en avant les engagements pris par les autorités maliennes lors de la COP26, tenue à Glasgow en Royaume Unis en novembre 2021. Cette activité a permis de mettre en exergue les opportunités offertes par les emplois verts. Dans l'exécution de ce programme, des activités ont été menées dans les établissements scolaires et universitaires. Ce qui a beaucoup changé les mentalités des étudiants et des décideurs en les faisant prendre conscience des enjeux du changement climatique et de son impact sur notre vie. Ainsi des solutions ont été proposées pour limiter ce fléau et œuvrer pour un environnement plus sain et plus habitable.

Source : L'INDEPENDANT



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.





9ème conseil d'administration de l'ENETP : La récurrente question des effectifs posée !

Les travaux de la 9e Session ordinaire du Conseil d'administration de l'École Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) étaient placés sous la présidence du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita. C'était le jeudi 31 mars 2022 en présence des Administrateurs, du directeur général de l'ENETP et de plusieurs autres personnes.

Il faut rappeler que l'École Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) a été créée en juillet 2011. Elle a pour mission principale la formation initiale et continue des professeurs et du personnel d'encadrement de l'enseignement technique et professionnel. Cette mission de formation des formateurs confère à l'ENETP la lourde responsabilité de la qualité du personnel enseignant mis sur le marché de l'emploi dans le secteur de l'enseignement technique et professionnel. De sa formation initiale ou son cursus de perfectionnement à sa formation professionnelle continue de formateurs d'organismes publics et privés, en passant par la formation post-universitaire en sciences de l'éducation, l'ENETP a la double obligation d'ouvrir à de jeunes maliens l'opportunité de servir dans l'enseignement mais aussi de veiller à ce que leur rendement ait un impact significatif conséquent sur les compétences que

leurs élèves auront à acquérir.

Le directeur général de l'ENETP a saisi l'occasion pour évoquer les difficultés auxquelles sa structure est confrontée pour la mise en œuvre de certains projets. Il n'a pas manqué d'appeler à une synergie d'actions pour faire face aux difficultés qui peuvent jouer négativement sur la performance scolaire des étudiants.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr Amadou Keita a fait savoir que la prise en main de ces missions, en apparence accessible, est cependant, un chemin jonché de difficultés. D'abord, comme dans l'ensemble des Institutions d'enseignement supérieur, l'ENETP est confrontée à l'épineuse question du nombre exponentiel d'étudiants qui est passé de 165 en 2011 à 1528 en 2021. « **Ce regain d'intérêt, que dis-je, cet attrait pour l'ENETP peut se justifier par la capacité de l'établissement à insérer la quasi-totalité de ses di-**

plômés dans le monde de l'emploi. C'est un exploit qui reste fragile au regard de la multiplication par 10, en 10 ans, de l'effectif des étudiants. Bien que l'ENETP soit pleinement engagée pour aider à pallier le manque d'enseignants dans le domaine technique et professionnel, il faut reconnaître que l'école arrivera à saturation et subira le poids du manque d'infrastructures et de personnels enseignants », a-t-il laissé entendre.

Aux dires du ministre Keita, l'ENETP fait de l'adaptation du contenu de ses formations au marché de l'emploi, aux découvertes scientifiques et technologiques, et au contexte international, un de ses piliers et principes d'actions. Seulement, le contexte et l'environnement des technologies, sont extrêmement changeants. Ce qui demande à la direction de l'ENETP de se réinventer afin de continuer à former des étudiants plus compétitifs et aptes à relever de nouveaux défis.

Parmi ces défis, il y a l'exigence pour notre pays d'être au rendez-vous de la robotique et de l'intelligence. En cela, je voudrais encourager le leadership de l'ENETP sur cette question et saluer les embryons de projets autour du développement de la culture de l'innovation technique et technologique. Mais, pour se donner plus de moyens de faire face à ces enjeux, l'ENETP doit faire évoluer ses textes.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr Amadou Keita a souhaité qu'au cours de cette année 2022, le processus gouvernemental de relecture et d'adoption des nouveaux textes, en adéquation avec les réalités du moment, se fera pleinement. « Comme vous le savez, la formation professionnelle est un axe majeur de création d'emploi, de production de richesses et partant, de réduction de la pauvreté, d'où l'importance d'une structure comme l'ENETP. Son dynamisme permettra la mise sur le marché du travail des formateurs de haut niveau capables de former les acteurs (techniciens et agents de l'administration) directement opérationnels et répondant aux besoins des entreprises et des services du pays. »

C'est sur cette note d'espoir que le ministre Keita a déclaré ouverte la neuvième session ordinaire du Conseil d'Administration de l'ENETP.

■ Ibrahim SANOGO

Service National des Jeunes : 700 jeunes aptes à servir !

Ce jeudi 31 mars 2022, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a présidé, à la Place d'Armes du 34ème Bataillon du Génie Militaire de Bamako, la cérémonie de présentation au drapeau de 700 Recrues de la 2ème cohorte 2021 du Service National des Jeunes. Une cérémonie qui marque la fin de (6) mois de Formation Commune de Base de ces nouvelles recrues du SNJ. C'était en présence du Premier ministre, Choguel Kokala Maïga, du Président du Conseil National de la Transition, le Colonel Malick Diaw, des membres du gouvernement, des présidents des Institutions, du corps diplomatique, des organismes accrédités au Mali, et du Chef d'Etat-major Général des Armées.

En sa qualité de Chef suprême des Armées, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a affirmé que les jeunes recrues ont accompli leurs devoirs patriotiques. Il a aussi rassuré que désormais les retenues du concours de la fonction publique passeront

obligatoirement par la formation du Service National des Jeunes. Enfin, le chef de l'État a ajouté que les jeunes libérés du Service National des Jeunes demeurent des réservistes et seront à la disposition du Ministère de la Défense. Un décret pris en Conseil de ministres détermine le statut de réservistes et les conditions de mobilisation.

Ces jeunes de la 2ème cohorte du Service National des Jeunes ont, durant six (6) mois, appris les rudiments du métier des armes. Ils ont également et surtout été façonnés pour faire d'eux des citoyens modèles, ont été mentalement formés et sont désormais physiquement aptes à servir partout où besoin est. Parlant aux jeunes ainsi présentés au drapeau, le ministre de la Jeunesse, des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher, fera savoir que le Service national des Jeunes n'est certes pas un service de recrutement classique pour l'Armée, mais qu'ils remplissent tous les critères d'aptitude militaire pour servir dignement dans

les forces armées et de sécurité.

Le ministre les a exhortés à une conduite honorable et à un comportement exemplaire partout où ils seront appelés à servir, puisque faisant désormais partie, comme leurs devanciers, des ambassadeurs de l'illustre corporation qu'est le Service National des Jeunes. Et pour cela, dira-t-il, ils ont l'obligation de donner le meilleur d'elles-mêmes en tous lieux et en toutes circonstances. A titre de rappel, pour un recrutement de 700 recrues, le Service National des Jeunes a enregistré 4350 dépôts de candidature. Ce qui dénote, selon le ministre, de l'engouement que suscite cette formation auprès de la jeunesse du pays. D'où son appel, au vu des résultats obtenus et compte tenu de l'importance de cette formation, de renforcer davantage le SNJ en vue d'atteindre le maximum des jeunes.

Le Service National des Jeunes (SNJ) est bâti sur le triptyque : Formation physique – Formation civique – Formation professionnelle. Il s'agit, à travers ce triptyque, de poursuivre, voire de renforcer le rôle moteur du Service National des Jeunes dans l'émergence de citoyens patriotes, responsables, bien formés et susceptibles de bâtir un Mali fort et prospère, un Mali capable de rendre effectifs les services sociaux de base sur toute l'étendue





du territoire national du pays, tant en période de paix qu'en période de conflit. Dans cette perspective, le ministre Mossa Ag Attaher a tenu à remercier et à magnifier la vision si lumineuse et si clairvoyante du Président de la Transition, à savoir celle de placer la Transition sous le signe de la responsabilisation de la jeunesse dans le contexte actuel que connaît le Mali.

Tout comme sa vision si prospective et futuriste de prôner la formation systématique de tous les nouveaux fonctionnaires en vue de rendre effectifs le redéploiement de l'Administration et les services sociaux de base aux populations sur l'ensemble du territoire national. Et aussi celle tout aussi lumineuse et si clairvoyante de faire émerger, en chaque citoyen, des réflexes de sûreté, de sécurité et de patriotisme pour servir de cuirasse, de rempart et de bouclier pour la défense des intérêts de la patrie. « Ma conviction personnelle, qui trouve son fondement dans votre lumineuse vision, Excellence Monsieur le Président de la Transition, est que la formation au Service National des Jeunes constitue un formidable levier pour favoriser le déploiement effectif du personnel de l'administration et des cadres et agents en charge des services sociaux sur l'ensemble du territoire national ».

Au moment où le pays amorce sa nécessaire et indispensable refondation et où la montée en puissance des forces Armées maliennes constitue un vent d'espoir pour des populations affectées durant des années, le Service National des Jeunes apparaît, aux yeux du ministre Ag Attaher, comme une lueur d'espoir, un outil aux effets incommensurables pour soutenir et amplifier cette formidable dynamique. Pour lui, le Service National des Jeunes est et demeure un outil privilégié de développement de notre pays. Des atouts indéniables qui ont fait que le législateur a écrit en lettres d'or que : « Le Service National est personnel et obligatoire. Toute personne qui n'a pas fait son temps de service militaire reste soumis aux obligations du Service National des Jeunes ».

Il s'agit pour l'heure, dira-t-il, d'explorer et d'exploiter toute l'opportunité que constitue le Service National des Jeunes pour bâtir le Mali de nos rêves, le Mali où les citoyens, partout où ils sont, ont l'envie de vivre et l'envie d'exister, portant le Mali dans leur cœur et se battant pour sa prospérité. Dans cet élan éminemment humain, il nous faut un capital humain conscient de son rôle et de ses responsabilités, dans un pays où tout est à faire, tout est prioritaire. « Il me plaît d'adresser à

Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, mes remerciements les plus sincères pour avoir autorisé de mettre à disposition les moyens nécessaires pour la réalisation de cette formation. Je voudrais également vous remercier pour toutes les nombreuses initiatives que vous ne cessez de prendre pour le plein épanouissement des jeunes.

Sous votre leadership, Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat et avec l'impulsion de Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement, nous avons pu atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au départ de cette formation. Dans le cadre de la collaboration gouvernementale, je voudrais exprimer toute ma gratitude à mon cher collègue Monsieur le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, pour son accompagnement constant qui a fortement contribué à la réussite de cette formation », a conclu le ministre, non pas sans saluer le professionnalisme et les qualités managériales du DG SNJ et l'ensemble des instructeurs, sans quoi la formation de nouvelles recrues n'aurait pas connu cette réussite.

■ Yama DIALLO

Ramadan, prix et disponibilité des produits de première nécessité : **Le gouvernement rassure, les citoyens sceptiques**

Les autorités de la Transition, à travers la Direction Générale du Commerce, de la Concurrence et de la Consommation (DGCCC), rassurent qu'il n'y aura pas de rupture de stock sur le marché. Mais les Maliens ont du mal à les croire, la vie chère et la spéculation sur les prix des denrées de première nécessité, corsées par l'augmentation du prix des carburants, et qui ont atteint un seuil jamais connu par le passé ! Et il y a de quoi, car en ces temps de Mali-Kura, ils ont du mal à concevoir que certaines pratiques soient encore en cours!

On doit donc comprendre à la DGCCC que seules des actions concrètes allant dans le sens de la protection et du bien-être des citoyens comptent aujourd'hui aux yeux des Maliens, et non des discours creux. Et ça, rien, même pas un café de presse ne saurait changer cela. Difficile donc de donner de crédit aux propos du Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence, qui

pense que « Malgré l'embargo et les crises sécuritaire et sanitaire, le Mali est suffisamment et régulièrement ravitaillé... L'embargo a eu un effet marginal sur le prix des produits de première nécessité au Mali... Tout est sous contrôle ».

Difficile de donner du crédit à ces propos, car comme il l'a lui-même reconnu, les sanctions de la CEDEAO sont venues trouver que la vie chère frappait les maliens de plein fouet. Parlant des efforts sur le plan national, il dira que le gouvernement adopte des politiques et stratégies nationales pour accompagner les producteurs pour plus de production. Ce qui voudrait dire que l'État finance la recherche, la formation et la vulgarisation pour booster la production. L'État s'est désengagé aussi au niveau du transport, dira-t-il, pour laisser place aux entreprises de négoce qui analysent tous les frais avant de payer un produit à l'étranger.

« L'État n'interfère pas dans ce travail. Le rôle

de l'État est de jouer le facilitateur, rendre le commerce transfrontalier (importation et exportation) plus rapide, moins cher et plus prévisible, tout en garantissant sa sécurité... Entre l'accessibilité et la production, l'État a opté pour la libéralisation. Alors, il n'a aucune pression sur la fixation des prix », dira-t-il. Un aveu d'impuissance ? La question se pose, car si l'État n'intervient pas dans la fixation des prix, difficilement, il pourra intervenir pour changer quelque chose dans la structure des prix... Aussi simple que cela !

Les Maliens sont sceptiques, car il y a aussi des précédents fâcheux. En effet, il n'y a pas un mois encore, le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, affirmait qu'il n'y aura pas de délestage sauvage cette année. Mais contre toute attente, tout indique à croire que le délestage ne sera pas que sauvage cette année, il risque de déboucher même sur une catastrophe économique et humanitaire, et de surcroît, de tension sociale susceptible d'écorcher la crédibilité des autorités de la Transition et d'étioler le capital de sympathie que celles jouissaient jusqu'ici au sein de l'opinion nationale !

En effet, presque tous les secteurs d'activité économique, les hôpitaux, les familles qui ont des vieilles personnes malades ont besoin aujourd'hui d'électricité pour produire et pour se protéger, surtout en cette période de disette et grande chaleur. Mieux, les délestages sauvages font partie des raisons qui ont suscité la colère et l'indignation des Maliens contre le régime du défunt président IBK. Alors, dit-on vraiment la vérité aux Maliens ?

La réponse ne semble pas compliquer pour celui qui avait cru au ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, à propos des coupures intempestives de courant!

■ Yama DIALLO



C.A de la maison africaine de la photographie : Des résultats encourageants malgré les difficultés

Le budget de la maison africaine de la photographie s'élève à la somme de 493 675 000 F CFA en 2022 contre 235 645 506 F CFA en 2021, soit une augmentation de 52,2%. Malgré ce résultat flatteur, il va s'en dire que la Maison africaine de la photographie est confrontée à l'insuffisance des crédits alloués aux activités photographiques, aux études et de recherche. C'est la quintessence de 27^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration. C'était le jeudi 31 mars 2022, sous la houlette du représentant du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Hamane Demba Cissé.

Les administrateurs ont jeté un regard sur le compte rendu et le point d'exécution des recommandations de la dernière session ordinaire, tenue le 21 octobre 2021, le rapport d'activités de l'exercice 2021, le rapport d'exécution du budget de l'exercice 2021, les projets de programme d'activités et de budget de l'exercice 2022 de la Maison africaine de la photographie.

Selon les responsables le secteur de la photographie au Mali se caractérise par un foisonnement d'acteurs et de services avec plus de 1635 photographes, 953 studios photos, 61 laboratoires de traitement et de tirages et 63 associations, répartis sur toute l'étendue du territoire national.

Le directeur général de la maison africaine de la photographie, Tidiane Sangaré a profité de son discours pour annoncer que cette 27^{ème} session du conseil d'administration est placée

sous le signe de la poursuite des promotions du secteur de la photographie au Mali. Par ailleurs, il a mentionné que ce secteur est un domaine qui a besoin d'être restructuré et organisé sur l'ensemble du territoire national.

« Nous comptons conduire cette mission sur l'exercice de 2022. Nous travaillons à ce que les acteurs qui sont dans la photographie puissent trouver leur compte et faire en sorte que l'activité puisse être encouragée le territoire national du pays », a-t-il dit.

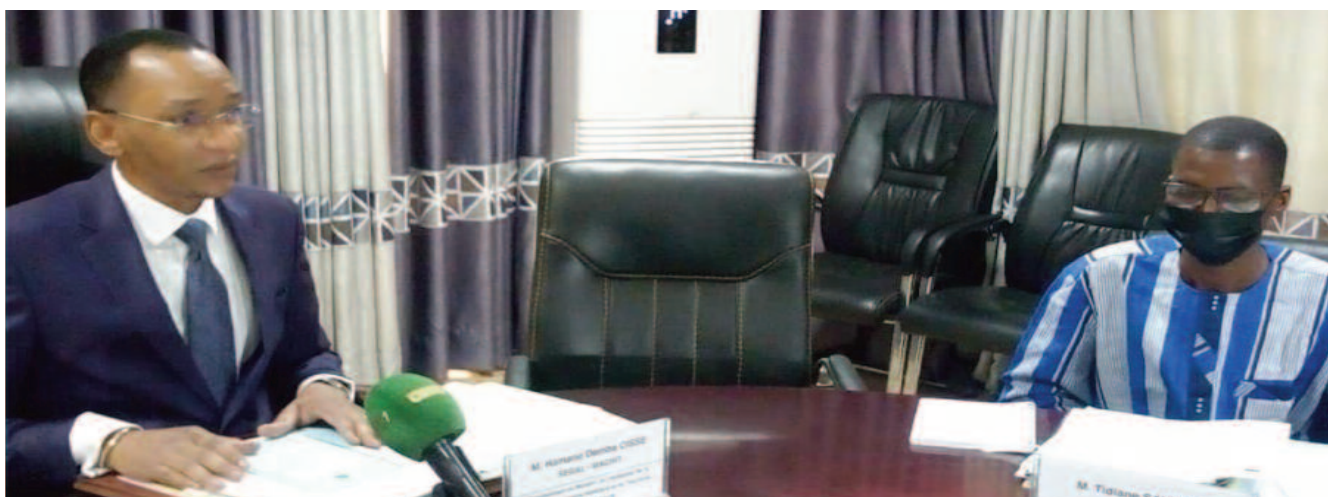
Pour part, le représentant du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Hamane D. Cissé a fait savoir que l'année 2022 sera celle de la 23^{ème} édition des Rencontres Africaines de la Photographie de Bamako dont le thème est : "maa ka maaya ka ca a yèrè kônô". En dépit de ces résultats encourageants, la maison africaine de

la photographie est confrontée à certaines difficultés, notamment l'insuffisance des crédits alloués aux activités photographiques, aux études et de recherche. « Avec un budget subventionnel d'Etat à hauteur de 488 175 000 F CFA et les ressources propres évaluées à 5 500 000 F CFA, ce secteur souffre de l'insuffisance de personnel qualifié et le retard dans l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de son siège », a-t-il souligné.

Comme il fallait s'y attendre le représentant du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme ne pouvait clôturer ses propos sans rappeler certaines réalisations effectuées au titre du programme d'activité adopté par la 25^{ème} session. Il s'agit, entre autres, de la numérisation et la restauration d'archives photographiques et documentaires, la collecte et le traitement des données pour l'actualisation du Répertoire photographique du Mali, l'organisation d'une exposition photographique, l'aménagement des salles d'exposition et l'acquisition d'un groupe électrogène de 110 KVA. Au plan financier, sur un budget annuel de 235.645.506 F CFA, les dépenses de l'Etablissement, à la date du 31 décembre 2021, se chiffrent à 229.688.681 F CFA, soit un taux d'exécution de 99,80%.

Faudrait-il le rappeler, la 27^{ème} session permettra de passer en revue les projets de programme d'activités et de budget 2022. Enfin, il a invité les administrateurs à faire l'état des lieux de l'exécution des recommandations de la dernière session du Conseil.

■ Ibrahim SANOGO



Ménaka : Les patrouilles conjointes des Forces de Sécurité du Mali et de la Police des Nations Unies rassurent la population



La région de Ménaka fait l'objet de violents affrontements entre les groupes armés depuis plusieurs semaines. De nombreux civils ont été des victimes directes ou collatérales de ces conflits. Pour une protection accrue des civils, la MINUSMA, en étroite coordination avec les Forces de sécurité maliennes (FSM) ont initié des opérations de sécurisation dans la ville afin d'éviter aux populations d'être la cible de ces hostilités qui ont déjà fait de nombreux morts et plusieurs milliers de déplacés internes.

À cet effet, les Casques bleus de la Police des Nations Unies (UNPOL) et les FSM mènent des patrouilles conjointes, de jour comme de nuit, dans la ville de Ménaka. Cette collaboration, jugée satisfaisante par de nombreux habitants était très attendue. « Nous sommes très contents de vous voir enfin avec nos forces maliennes. Cela nous rassure que vous soyez à leurs côtés et que vous appuyiez leur mission régalienne qui est de sécuriser la population. Nous sommes conscients que le défi de la sécurisation est assez complexe et que nos Forces ont besoin aujourd'hui plus que jamais de votre appui, » a déclaré lors du passage de la patrouille au deuxième quartier de Ménaka, Alkassoum Ag IBDIDAS, ancien militaire à la

retraite.

Sur son itinéraire, la patrouille conjointe a fait un premier arrêt au quartier 1, où elle s'est entretenue avec un autre habitant. Boubacar, soudeur métallique de profession, s'est lui aussi félicité de cette collaboration au profit de la sécurité des habitants et de leurs biens. « C'est un sentiment de joie et de fierté qui m'anime de voir la Police, la Gendarmerie et la Garde nationale de Ménaka avec la Police des Nations Unies, parcourant ensemble la ville pour nous sécuriser ainsi que nos biens » a-t-il affirmé.

Au Centre d'animation pédagogique (CAP) de Ménaka, les FSM et UNPOL ont été reçus par le Directeur de l'institution, Mohomodou Soumeylou MAÏGA. Après un échange sur la situation sécuritaire dans la ville, il a évoqué les événements récents dans la zone d'Andaraboukane avec l'arrivée massive de déplacés dans la ville de Ménaka. « Nous nous réjouissons de cette belle initiative et ces patrouilles conjointes vont certainement rassurer les habitants de Ménaka et les personnes déplacées » a-t-il confié.

Côté Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM), même satisfecit. « Nous nous réjouissons de cette collaboration avec la MI-

NUSMA. Cette nouvelle campagne de patrouilles est très appréciée par les populations. Ceci, parce qu'ils nous voient ensemble et qu'ils comprennent que nous collaborons. Le fait également d'interagir avec eux les rassurent beaucoup et ça, c'est une nouvelle approche que nous allons désormais poursuivre, » a affirmé le Capitaine Abdoulaye MAÏGA, Officier des opérations des FAMA à Ménaka, présent lors du départ de la patrouille conjointe. Son témoignage montre à souhait l'esprit de collaboration et de fraternité qui règne entre les FDSM et la MINUSMA dans son ensemble. « Cette opération conjointe, engagée en collaboration avec nos partenaires FSM du Mali, se situe dans le cadre de la résolution 2584 du 29 juin 2021, en vue de rassurer la population et ensemble, d'anticiper les menaces contre les populations civiles conformément au Mandat de la MINUSMA, » a expliqué le Commissaire principal de Police Kala SOUMAH, chef de l'équipe UNPOL à Ménaka.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

GMS : Lancement de la campagne de sensibilisation et de dépistage du VIH/SIDA

A travers la Cellule de coordination sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA, en partenariat avec la MINUSMA et ONG-ASDAP que la Direction générale de la Police Nationale a organisée, une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation et de dépistage du VIH/SIDA, du diabète, d'hypertension et d'autres maladies non transmissibles aux éléments du Groupement Mobile de Sécurité (GMS). La cérémonie a eu lieu le mercredi 30 mars 2022, dans la cour du GMS. Elle a été placée sous l'égide du Directeur Adjoint de la Police Nationale, le Contrôleur Général Cheicknè Magassouba qui avait à ces cotés le directeur exécutif de l'ONG-ASDAP, le Docteur Ousmane Traoré, le chef de la Cellule de coordination sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA, le Lieutenant-colonel Seydou Ly.



Cette sensibilisation était basée sur le VIH/SIDA, qui est une pandémie qui touche des millions de personnes à travers le monde, c'est une réalité au Mali et au sein des forces de défense et de sécurité. Le chef de la Cellule de coordination sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA, le Lieutenant-colonel Seydou Ly a souligné que chaque jour, il y recense plus de 760 nouvelles contaminations et seulement 2,6 millions des 5 millions de personnes porteuses du virus suivent un traitement. Selon lui, le niveau des connaissances des deux moyens de préventions contre le VIH varie d'une région à l'autre. Les populations considérées comme particulièrement vulnérables sont entre autres les migrants, les camionneurs et leurs apprentis, les vendeuses ambulantes, les porteurs. Pour le Lieutenant-Colonel Ly, l'un des facteurs de vulnérabilité est la mobilité. Toute chose qui

éprouve fortement les forces de défense et de sécurité face aux défis sécuritaires.

Cette cérémonie a été une occasion pour le Lieutenant-colonel Seydou Ly de solliciter l'accompagnement de tous les partenaires intervenants pour les activités futures en cours de planification.

Le Directeur Adjoint de la Police Nationale, le Contrôleur Général Cheicknè Magassouba a noté que ce lancement de sensibilisation se déroulera dans toutes les Unités de la Police Nationale et ceux de la Protection Civile à Bamako et dans les régions, à cela seront associés des tests de glycémie et de contrôle de la tension artérielle. Pour lui, les efforts communs et l'engagement des plus hautes autorités ont permis des avancées significatives mais la lutte contre le VIH/SIDA doit se poursuivre. Il a lancé un appel aux forces de défense et de sécurité de rester mobilisés d'être

plus vigilant face à la maladie notamment les rapports sexuels non protégés sous toutes ses formes.

En effet, 60% de ces découvertes se font à un stade tardif de l'infection. Donc beaucoup de progrès dans la riposte contre la pandémie qui a permis de réduire le nombre de nouvelle infection. L'accès facile au traitement a réduit également le nombre de décès.

Deux femmes ont témoigné de leur infection du VIH/SIDA durant plus de 10 ans. Elles vivent avec la maladie grâce aux traitements prescrit par le Médecin. L'une a un enfant de 4 ans qui n'a pas de VIH/SIDA ni aucune autre maladie transmissible.

La cérémonie a pris fin par les tests de dépistages de VIH/SIDA aux éléments du Groupement Mobile de Sécurité.

Source : Forces Armées Maliennes



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Représentativité des femmes dans les instances de prise de décision au Mali : Les femmes du CNT outillées sur le genre et la loi 2015-052

Le Centre International de Conférences de Bamako (CICB) a abrité, les 17 et 18 mars 2022, l'atelier de renforcement de capacités des femmes du CNT (Conseil National de Transition) sur le genre et la loi 2015-052. Cet atelier est organisé par le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP) et ses partenaires comme le National Democratic Institute (NDI), l'USAID. L'objectif général dudit atelier est de renforcer la connaissance et les capacités des femmes membres du CNT pour une meilleure appropriation de leurs rôles et responsabilités aux fins de défendre efficacement les priorités des citoyens.



La cérémonie d'ouverture de cet atelier a regroupé plusieurs personnalités dont la 2ème Vice-présidente du CNT, Mme DJIKINE Hatouma GAKOU, la Vice-présidente du REFAMP, Mme MAÏGA Sina DAMBA, Mme FOMBA Fatoumata NIAMBALY, membre du REFAMP, Nouhoum SARR, Président du Comité de pilotage des activités d'appui au CNT, Dr. Badiè HIMA du NDI et bien d'autres. Selon Mme MAÏGA Sina DAMBA, Vice-présidente du REFAMP, cet atelier permettra d'outiller les femmes du CNT. « Il s'agira au cours de cet atelier de renforcer les capacités des femmes du CNT dans l'analyse et l'intégration du genre dans les politiques et renforcer les compréhensions de la loi 052 et son décret d'application », a souligné Mme DJIKINE Hatouma

GAKOU, 2ème Vice-présidente du CNT. Dans une interview qu'elle a bien voulu nous accorder, Mme FOMBA Fatoumata NIAMBALY, membre du REFAMP, a fait savoir que cette session de renforcement de capacités des femmes du CNT est une réponse aux besoins pressants de renforcement de capacités exprimés par les femmes du CNT dont la plupart des membres exercent pour la première fois le travail parlementaire. « La présente formation sur le genre / loi 2015-052 permettra aux femmes d'une part de mieux intégrer les questions sexo-spécifiques et à renforcer l'égalité des genres dans le travail et l'action parlementaire et d'autre part, de faire connaître les bonnes pratiques actuelles en matière d'intégration de la dimension genre dans les structures, le

fonctionnement, les méthodes, le travail et action du CNT. Etant donné que l'égalité des genres améliore la qualité de la démocratie, cette formation est aussi une occasion offerte aux femmes parlementaires pour acquérir les nouvelles bases modernes sur le genre dans le parlement et qu'elles puissent contribuer aux fondamentaux d'un parlement démocratique et durable au Mali », a-t-elle dit. En outre, Mme FOMBA Fatoumata NIAMBALY, a indiqué que l'Etat doit appliquer la loi 2015-052 dans sa teneur surtout en termes de nomination.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain

Mali-CEDEAO : Vivement un accord !

Le Mali et la CEDEAO s'acheminent-ils vers un accord imminent ? D'après des sources bien introduites, les deux partenaires sont désormais prêts à consentir des concessions afin d'aplanir leurs positions. Dans les jours à venir, un sommet extraordinaire de la CEDEAO sera organisé pour sceller ledit accord. Qui surviendra après un énième déplacement du médiateur Good Luck Jonathan à Bamako. Ainsi le retrait probable du Mali de la CEDEAO, tant redouté par certains analystes, n'aurait pas lieu !



En toute objectivité, l'option de retrait du Mali de la CEDEAO n'arrangeait aucune partie. D'autant que la perte d'un membre d'une famille est toujours une mauvaise chose pour celle-ci. C'est une réalité, depuis Juin 2021, rien ne va entre le Mali et la CEDEAO. Sommé par l'organisation sous-régionale Ouest-africaine d'organiser, dans un court délai, des élections générales pour un retour à l'ordre constitutionnel, le Mali refuse d'obtempérer. Il privilégie son propre calendrier issu des Assises Nationales de la Refondation (ANR) qui ont, de façon souveraine, accordé à la Transition un délai de 6 mois à 5 ans, avant d'organiser tout scrutin.

Dans le but de rapprocher les deux visions, des négociations, jusqu'ici infructueuses, ont lieu entre les deux parties. Il faut donc lui faire payer sa récalcitrance. Alors, les Chefs d'Etat de la CEDEAO choisissent de punir les

dirigeants de la Transition malienne et le peuple malien, en les soumettant, depuis janvier 2022, sous embargo terrestre, aérien et financier. L'ensemble des membres du Gouvernement malien (hormis le Président de la Transition et le ministre des Affaires Etrangères) et les membres du Conseil National de la Transition (CNT) sont interdits de voyager dans l'espace sous-régional et leurs avoirs sont gelés.

Toutefois, à l'issue du sommet de vendredi dernier à Accra, les dirigeants ouest-africains, bien qu'ayant décidé de maintenir les sanctions contre notre pays, ont réitéré leur volonté de poursuivre les discussions en vue d'arriver à un compromis. Lequel devait normalement s'obtenir entre les deux parties dès lors que la Cour de Justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avait, à la veille du dernier sommet, ordonné "le sursis

à exécution" des sanctions prononcées contre le Mali par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, lors de sa session extraordinaire tenue à Accra le 9 janvier. La real politik voudrait donc que la CEDEAO, au regard de cet important arrêt de justice qui lui est défavorable, mette fin à son embargo. Mais puisque la décision des dirigeants de la CEDEAO est plutôt politique et ne répond qu'à des intérêts inavoués, alors ils ne pouvaient pas faire autrement. Que de mettre tout en œuvre pour contraindre la Transition malienne à organiser des élections générales (même si elles ne seront pas régulières). N'est-ce pas pourquoi la durée de la Transition et le chronogramme des élections sont demeurés la seule pomme de discorde entre Bamako et Abuja ?

Pourtant avec le recul de près de trois mois, le constat est que les sanctions ne sont pas arrivées à plier Bamako. Bien au contraire, le Mali a pu s'orienter vers d'autres débouchés (port de Conakry et Nouakchott) pour commercer avec le reste du monde. Sans compter que le hasard des choses a fait que la Guinée et le Burkina ont rejoint le Mali, en mettant eux aussi fin à l'ordre constitutionnel dans leur pays. La CEDEAO n'a donc pas intérêt à supporter, à la fois, la fronde de trois de ses membres.

Pour cette simple raison, le Mali et l'organisation sous-régionale Ouest-africaine ont tout intérêt à parvenir instamment à un compromis. Mais pour cela, ne faudrait-il pas que le Mali compresse sa durée (incompressible) de 24 mois pour la rapprocher à celle maximum de 16 mois de la CEDEAO ? C'est certainement la condition sine qua none pour faire bouger les lignes afin que cette crise, qui n'a trop duré, puisse être évacuée. Donc vivement cet accord entre l'organisation sous-régionale ouest-africaine et le Mali !

Gaoussou Madani Traoré
Source : Le Pélican

Culture de la paix à travers les manuscrits anciens : Et si on s'inspirait de l'exemple d'Elhadj Oumar Tall

Il s'agit à travers cet exemple de penser à privilégier les solutions endogènes et ancestrales pour restaurer la paix et la réconciliation au Mali

La paix et la réconciliation sont aujourd'hui sur toutes les lèvres au Mali. Parce que, sans elles, aucun projet de développement n'est possible. Inscrivant ses actions dans cette dynamique, l'ONG Savama DCI, dans sa mission de sauvegarde et de valorisation des manuscrits anciens de Tombouctou, a démarché et obtenu auprès de l'ambassade du Royaume de la Grande Bretagne, un financement conséquent. Lequel a servi à financer le projet : Inspiration de manuscrits anciens pour la réconciliation et la paix (IMARP) au Mali. Ce projet a été lancé le 21 février 2022, au Mémorial Modibo Keita, sous la présidence du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, représenté par son secrétaire général, Hamane Demba Cissé. Étaient également présents plusieurs hauts responsables du monde

de la culture du pays.

Dans le cadre de ce projet, des conférences-débats ont été organisées dans les espaces scolaires et universitaires, à Bamako comme à l'intérieur du pays. Il en est ainsi de la conférence débat tenue la semaine dernière à Ségou, autour de la thématique centrale : « La vilénie du conflit entre les croyants, les érudits africains et les préoccupations des populations africaines : cas d'Elhadj Oumar Tall ». Pour le coordinateur des programmes de l'ONG Savama DCI, Dr Bazoumana Traoré, ces genres de situation ont existé depuis des siècles. Autrement dit à l'époque de nos ancêtres. Et ils ont trouvé des mécanismes pour les résoudre. Donc, il nous revient d'interroger ces solutions, à travers les sources écrites et les traditions orales pour restaurer définitivement la paix et la réconciliation au Mali. C'est pourquoi, le cas

d'Elhadj Oumar Tall semble l'exemple typique pour cela.

Quant au conférencier, l'historien Bachir Tall, il a parlé de la paix et de la réconciliation, avec comme exemple, le cas de l'empereur toucouleur, Elhadj Oumar Tall. En effet, ce cas peut et doit servir de source d'inspiration pour rétablir la paix et la réconciliation entre nous. L'empereur Tall, faut-il le rappeler, avait envoyé une lettre simultanément aux rois de Sokoto et de Bornou, au sujet d'un conflit qui a opposé ces royaumes durant 30 ans. Cette médiation d'Elhadj Oumar Tall a permis de réconcilier les deux empereurs.

Selon un des nombreux témoins qui ont suivi la conférence, la rencontre a tenu toutes ses promesses. Elle a permis de vulgariser les manuscrits anciens de Tombouctou dans les milieux scolaires et universitaires. « En tout cas, je sors satisfait de cette conférence. C'est l'une des meilleures à laquelle j'ai pris part » a-t-il avoué.

Même son de cloche de la part de cet autre témoin. Il a aussi avoué son entière satisfaction par rapport à la tenue de cette conférence débat organisée par l'ONG Savama DCI et son partenaire financier, l'ambassade du Royaume de la Grande Bretagne au Mali.

Diakalia M Dembélé
Source : 22 Septembre



Guerre : Pourquoi la Russie ne parvient-elle pas à vaincre l'Ukraine ?

Lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nombre d'observateurs ne donnaient pas cher du sort du pays. Pourtant, plus d'un mois après, il tient bon. Comment ? Détails.

On se souvient tous de nos cours d'histoire retraçant la Guerre froide et mettant en avant la puissance de la grande URSS. Même si son territoire est moins étendu qu'avant, la Russie continue de fasciner autant qu'elle inquiète.

À coups de photos (truquées ?) de Vladimir Poutine sur un ours et de grandes vidéos de propagande censées nous montrer la puissance du Kremlin, le pays le plus étendu au monde s'est peu à peu imposé dans la tête de nombreux occidentaux comme étant très puissant.

« L'armée russe ne va en faire qu'une bouchée », se disait-on

Dès l'instant où la Russie a envahi l'Ukraine, le 24 février 2022, c'était clair dans la tête de bon nombre de personnes : l'armée russe ne va faire qu'une bouchée de ses adversaires.

Le site internet Global Firepower, qui classe les pays selon leur puissance militaire en se basant sur différents critères comme les effectifs, les armes à disposition, l'organisation, etc., hisse la Russie au 2ème rang derrière les Américains tandis que les Ukrainiens pointent

à la 22e place.

Pourtant, plus d'un mois après, ces derniers résistent à l'envahisseur. Mieux que ça, ils ont réussi à instiller le doute dans la tête d'officiels russes.

À la télévision suisse, sur RTS, le 21 mars 2022, Gennady Gatilov, ambassadeur russe auprès de l'ONU a commis un lapsus, reconnaissant que les opérations prenaient « beaucoup plus de temps que prévu ».

Alors comment un "petit" pays comme l'Ukraine réussit à tenir la dragée haute à la grande Russie ? Éléments de réponse.

L'avantage de la défense par rapport à l'attaque

D'un côté, l'Ukraine et ses 209 000 soldats défenseurs. De l'autre, la Russie, ses armes, son aura et ses 200 000 troupes offensives.

Si on peut croire le rapport de force disproportionné, il ne faut pas sous-estimer le fait que "la conduite de la guerre sous sa forme défensive est en soi plus forte que l'offensive",



comme le disait Carl von Clausewitz, théoricien de la guerre.

Cité par Edouard Jolly, chercheur en théorie des conflits armés au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (Irssem), contacté par actu.fr, Clausewitz définit trois principes permettant de l'affirmer.

Premièrement, le défenseur choisit le lieu des combats et a l'avantage du positionnement. Il connaît le terrain et sait l'exploiter à son avantage, en tendant des embuscades, en exploitant les obstacles naturels comme les forêts, ou plus sobrement, en réduisant les mouvements pour ne pas perdre d'énergie.

À Irpin, dans la banlieue de Kiev, la capitale, les Ukrainiens ont, pour ne citer que cet exemple-ci, détruit le seul pont reliant les deux villes. L'objectif : ralentir les troupes adverses. "Ils peuvent aussi saboter les lignes logistiques russes, et grâce à l'aide occidentale, ils maîtrisent assez bien le ciel", insiste le chercheur de l'Irssem.

Par ailleurs, ils utilisent leur avantage local à merveille en effectuant des attaques par essaim. "Des offensives très rapides, très ciblées et en grands groupes". Celles-ci permettent aux Ukrainiens d'être temporairement plus forts que les Russes et de les attaquer de toutes leurs forces.

Aussi vite qu'ils sont arrivés, ils repartent, la plupart du temps avec très peu de pertes. Pour le camp ennemi, en revanche, on ne peut pas dire la même chose.

Edouard Jolly Chercheur en théorie des conflits armés au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (Irssem) Ensuite, en plus de "l'avantage tellurique", comme l'appelle Edouard Jolly, les Ukrainiens bénéficient d'un autre atout de taille. Ils se défendent, et donc, n'ont pas à attaquer. "La temporalité de la défense stratégique revient à répondre à la vitesse de l'attaquant par de la patience", remarque le chercheur.

Et enfin, les Ukrainiens défendent leur terre. Celle de leurs ancêtres. "Dès lors que les personnes fragiles ont été évacuées, leur pays est devenu un champ de bataille. Une source de motivation énorme pour ces soldats."

Les soldats russes démotivés ?

En parallèle, les Russes, eux, sont justement "démotivés", selon Edouard Jolly. "Ils avaient tablé sur une guerre très rapide. Elle prend beaucoup plus de temps que prévu".



D'autant que selon plusieurs sources concordantes, six de leurs généraux sont morts "et que certains soldats ne sont absolument pas d'accord avec l'objet de ce conflit", comme le précise le chercheur.

Plusieurs envoyés spéciaux affirment même que l'un des commandants aurait été tué par ses propres troupes, protestant contre les trop nombreuses pertes subies.

Et cela, additionné aux pertes humaines que subissent les Russes. Ils ont annoncé officiellement avoir perdu 1351 militaires avec, en plus, 3825 blessés. Un chiffre bien en deçà de la réalité selon le chercheur : "sur les 200 000 hommes que la Russie a envoyés, et en fonction des différentes offensives lancées, je table plus sur 20% de pertes, en incluant blessés et disparus."

Un chiffre peu ou prou confirmé par l'OTAN. La Russie aurait-elle perdu 40 000 hommes ? Un chiffre énorme qui serait supérieur aux pertes engendrées par 10 ans de guerre en Afghanistan. Impossible d'en être sûr, tant leur communication est opaque et leur propagande forte.

Du côté de l'Ukraine, Kiev annonce que 1300 soldats ont été tués. Là encore, difficile de vérifier le chiffre.

"On travaille toujours aujourd'hui sur les chiffres de la Seconde Guerre Mondiale, donc c'est impossible d'être fixé dès maintenant sur le conflit ukrainien", ajoute Edouard Jolly.

D'autre part, "il y a une forte corruption dans l'armée russe. Des régiments gèrent d'énormes quantités de ressources, qu'ils revendent au noir. Poutine a largement sous-estimé ce problème, et cela lui revient en pleine figure aujourd'hui."

"Une guerre, ça coûte cher"

Les soldats disposent alors de beaucoup moins de ressources que nécessaire. Et puis, il y a aussi le fait que la guerre, cela peut vite coûter très cher.

Il faut une logistique imparable et celles des Russes est grippée par de nombreux éléments. Edouard Jolly Chercheur en théorie des conflits armés au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (Irssem) L'Ukraine estime les pertes à plus de 500 milliards d'euros. Quant à la Russie, on se situe plutôt autour d'"environ 10 milliards de dollars par jour", selon le chercheur. Pour rappel, ce mardi 29 mars 2022, nous sommes rendus au 34e jour.

La Russie va-t-elle perdre cette guerre ?

Alors l'Ukraine est-elle finalement plus forte que son assaillant ? Rien n'est moins sûr. "Il est impossible de faire l'oracle, tellement d'éléments peuvent venir bousculer ces événements", tempère Edouard Jolly, rappelant tout de même que la Russie dispose encore de très nombreux atouts, notamment en termes d'armement.

Néanmoins, le gouvernement russe a annoncé se concentrer sur "la libération du Donbass", l'objectif minimal. Et, ce mardi 29 mars, après qu'Irpin a été libérée, les Russes ont déclaré "radicalement diminuer [leur] activité militaire" autour de Kiev notamment. Aveu d'échec ou stratégie militaire ?

Source : Actufr

Guinée : Confusion autour d'un décret de Mamadi Doumbouya...

Lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nombre d'observateurs ne donnaient pas cher du sort du pays. Pourtant, plus d'un mois après, il tient bon. Comment ? Détails.

On décret du colonel Mamadi Doumbouya sème la "confusion". L'on est même tenté à se demander s'il n'y a pas eu falsification de l'acte du président de la transition. De quoi s'agit ? Explication. Le 14 mars dernier, le président de la Transition, colonel Mamadi Doumbouya avait pris un

acte portant nomination membres du Conseil National de Régulation des Postes et Télécommunications.

Le Décret « D 2022. 0149 PRG CNRD SGG portant nomination des membres du conseil national de régulation de l'ARPT », lu à la télévision nationale dans la nuit du lundi 14 à

mardi 15 mars 2022, indiquait que : Conformément à l'article 11 de la Loi L 2015 018 AN du 13 août 2015 relative aux télécommunications et aux technologies de l'information en République de Guinée, sont nommés membres du conseil national de régulation des postes et télécommunications les cadres dont les noms et prénoms suivent : Djiba Diakité, ministre Directeur de cabinet de la Présidence de la République Monsieur Aguibou Barry, directeur général adjoint de l'agence nationale de l'innovation numérique (ANIN), Monsieur Mamadi Keita, anciennement commissaire à la Haute Autorité de la Communication (HAC), Monsieur Fodé Youla, précédemment conseiller chargé de poste et télécoms, Monsieur Kalil Aissata Keita, assistant principal du président du Conseil National de Transition (CNT).

Tenez-vous bien. Dans la nuit de lundi 28 mars 2022, le même décret avec les mêmes références « D 2022. 0149 PRG CNRD SGG portant nomination des membres du conseil national de régulation de l'ARPT », a été lu à la télévision nationale. Mais là, on a noté deux différences de taille.

Premièrement, la date de la signature du Décret a changé. L'acte qui a été lu à la télé le 28 mars a été signé deux jours avant c'est-à-dire le 26 mars. L'autre différence se situe au niveau de la composition des membres du Conseil National de Régulation des Postes et Télécommunications.

L'on constate que M. Monsieur Fodé Youla, a sauté et M. Mamoudou Berété, chef de brigade et vérification des grandes entreprises de la direction générale des impôts a fait son entrée. Pour ce qui est du reste, tous les autres membres sont restés « intacts », personne n'a bougé.

Mais ce qui est « curieux », l'on ne précise pas dans le « premier décret » pris le 14 mars a été modifié ni abrogé par celui du 26 mars. C'est le même d'ailleurs, pourrait-on dire, si l'on s'en tient aux références « D 2022. 0149 PRG CNRD SGG... ».

Une situation qui prête à confusion et qui amène maints observateurs à s'interroger : Y a-t-il eu « falsification » du décret du président de la transition ? Là est toute la question.

Focus Africaguinee.com



Barrage des qualifications du mondial Qatar 2022 : la FEMAFoot saisit la caf et la FIFA-colère et déception à Bamako

Battu à l'aller à domicile par le score minimum de 1 but à 0, les Aigles du Mali n'ont pas pu faire l'exploit. Ils ont été tenus en échec à Tunis par ses homologues des Aigles du Carthage 0 but partout. Match comptant le retour du barrage des éliminatoires de la coupe du monde Qatar 2022. Cependant, la Fédération malienne de football – FEMAFoot a saisi la CAF pour invalider le résultat suite à l'annulation du but des Aigles marqué à la 5ème minute de jeu.



Encore un rêve brisé pour les Aigles du Mali. Pourtant tout le monde croyait à cette année, cette première qualification de Mohamed Magassouba et ses hommes à la Coupe du monde de football. La prestigieuse compétition du football mondial se tiendra fin 2022 au Qatar. Le brillant parcours de cette équipe, qui s'est pourtant classée première de sa poule lors du deuxième tour de cette compétition a pris fin ce mardi.

Les hommes du sélectionneur national Moha-

med Magassouba ont perdu le premier match du barrage au Stade du 26 Mars de Bamako (domicile) par un score de 1 but à 0 contre les Aigles du Carthage de la Tunisie. C'était suite à un but contre son camp du défenseur malien Moussa Sissoko qui a aussitôt été expulsé par l'arbitre éthiopien du jour. Nonobstant, l'espoir était toujours permis au match retour pour une première qualification des Aigles du Mali à la Coupe du monde Qatar 2022.

Malgré que beaucoup des maliens à cette qua-

lification d'autres aussi ont soulevé des insuffisances de cette équipe nationale dont la principale est le manque de fond de jeu et de butteur. Les Aigles du Mali jouent parfaitement bien. Ils sont techniquement bien mais marquent peu. Un constat déjà fait lors de la dernière CAN où le Mali a été éliminé prématurément par la Guinée Équatoriale. Il n'y a pas de fond de jeu et du coup, on voit très peu des occasions de but.

La FEMAFOOT saisi la CAF et la FIFA

A la cinquième minute du jeu, le Mali se voit refusé un but pour une position d'hors-jeu très discutable, après recours à l'assistance vidéo (VAR). Juste après le match, l'instance dirigeante du football malien – FEMAFOOT a saisi la Confédération Africaine de football – CAF et la Fédération internationale de football association – FIFA pour invalider le résultat et faire rejouer la rencontre. « La Fédération malienne de football accuse l'arbitre sénégalais d'annuler le but de l'équipe nationale du Mali pour position d'hors-jeu très discutable ».

Le ministre Mossa Ag Attaher réagi

Présent en Tunisie lors de la manche retour, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne a indiqué que le Mali et ses joueurs issus d'une génération dorée avaient l'occasion de rentrer dans l'histoire. Cependant, il exhorte l'ensemble des maliens à la patience pour rejoindre le cercle des nations ayant le privilège de participer à une phase finale de coupe du monde. « Dans la tristesse et la déception, j'adresse un message à nos jeunes joueurs sur qui tant d'espoirs s'étaient fondés. Leurs larmes sont les larmes



de tout le Mali et puissent-elles rapidement devenir larmes de joie », a-t-il indiqué. Selon le ministre en charge des Sports, l'heure n'est pas à la recherche de responsabilités, ce temps arrivera bien assez tôt, mais nous devons être lucides et admettre, estime-t-il, qu'au regard des moyens déployés et de l'im-

plication, l'équipe nationale n'a pas été à la hauteur des attentes et des espoirs. « Le football ce sont des émotions, ce sont aussi et surtout des objectifs à atteindre », dit-il. Ibrahim Djitteye

Source : LE PAYS





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous concentrer sur les tâches professionnelles demande de gros efforts de votre part, mais êtes-vous prêt à les faire ? Dans votre esprit, un coup c'est oui, un coup c'est non, impossible de vous positionner. Vous attendez une main tendue.

En bon signe de Feu, difficile de ne pas avoir envie de flamber, et de faire des grosses dépenses, sauf qu'il va falloir vous raisonner cher natif, si vous ne voulez pas voir vos comptes grimper rapidement dans le rouge. Essayez d'économiser.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les rapports risquent d'être tendus entre collègues. Le carré Mars/Uranus vous met dans un état de surexcitation importante, et un inhabituel manque de contrôle peut vous surprendre. Ne laissez pas votre tempérament colérique prendre le dessus.

La maîtrise de vos finances est, comme d'habitude, parfaite ! Mais aujourd'hui, votre générosité est bien visible. Vous n'avez qu'une envie, celle de gâter vos proches. Vous êtes dans l'échange, mais sans excès, et c'est pour ça qu'on vous apprécie autant.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aurez une masse de travail à effectuer, mais cela ne vous fera pas peur. Bien au contraire, cela vous permettra de vous concentrer et de prendre de l'avance sur les dossiers que vous aurez à traiter. Vous serez fier de vous en fin de journée.

Vous aurez envie de vous constituer un bas de laine pour y mettre vos économies avec la Lune dans votre secteur II. Vous n'aurez peut-être pas grand-chose à y déposer, mais en faisant le calcul, quelques euros par-ci, par-là et il finira par grossir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous fuyez les ambiances moroses et les personnes qui ne sont pas de bon conseil. Au travail rien n'est facile aujourd'hui, mais vous décidez de prendre sur vous, car vous avez pas mal de dossiers à finaliser. Une nouvelle proposition se prépare.

Il n'y a pas mal de mouvements sur vos comptes, cher natif, entre les dépenses, les charges du quotidien et les échéances, une certaine surveillance est exigée. Vous bloquez un moment dans la journée pour mettre à jour votre comptabilité.



Lion (22 juillet - 23 août)

Des doutes pourraient facilement s'installer, mais vous ne vous démotivez pas pour autant. Vous pourriez conclure une affaire ou signer un nouveau contrat. Aujourd'hui, il est important de montrer votre envie d'évolution et votre détermination.

Si vous envisagez de faire un petit voyage très prochainement, cher Lion, c'est que vos finances le permettent. Vous êtes prêt à faire énormément d'efforts (si besoin) pour mettre un peu d'argent de côté en prévision d'un projet vacances.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les relations professionnelles sont excellentes, et votre communication parfaite, comme toujours. Cela contribue à améliorer votre perfectionnisme inné, votre intelligence est ainsi employée avec toutes ses capacités. Tout va pour le mieux !

Vous pourriez recevoir une petite somme d'argent inattendue, une prime, ou un remboursement. Quoi qu'il en soit, cela risque de vous apporter plus de contrariétés que de plaisir. Prenez-le avec désinvolture, et ne cherchez pas le pourquoi du comment !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ferez votre travail de façon concrète et terre-à-terre, sans chercher à vous démarquer par une quelconque originalité. Cela vous permettra de mettre de l'ordre dans vos affaires courantes, de finaliser des dossiers en suspens et d'être enfin à jour.

Avec Jupiter en embuscade, vous n'aurez pas le droit à l'erreur, car tout pourrait prendre des proportions insoupçonnées. Un retard de paiement, une dette non remboursée et vous frôlez le rouge. Une rigueur absolue pourra vous tirer d'affaire.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Dans le travail quelques divergences d'opinions pourraient vous faire perdre du temps. Aujourd'hui, vous devez faire face à divers petits désagréments, cependant, votre volonté et votre force de caractère vous aident à aller de l'avant. Financièrement la journée s'annonce mitigée. Vous ne faites pas d'affaires et la situation n'est pas critique non plus. À part vos revenus professionnels, il n'y a pas d'autres rentrées d'argent prévues sur vos comptes. Surveillez votre gestion.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vos activités se portent bien, vous êtes concentré sur vos objectifs, rien ne peut vous en détourner. Vos qualités sont mises en avant, vos collaborateurs s'appuient sur vos idées. Avec détermination, vous parvenez à réaliser vos ambitions.

Vos revenus sont à la hausse, vous vendez un bien, immobilier ou automobile, vous profitez de cette transaction pour placer un peu d'argent de côté. Pour éviter des éventuels soucis financiers, vous pensez à faire fructifier les bénéfices.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Avec une communication et un relationnel parfaits, vous parvenez à concilier actes et idées. Votre détermination et votre sérieux sont au top, vous réussissez à convaincre tous vos collaborateurs de votre efficacité, ils ont foi en vous. C'est un sans faute !

La conjonction Mars/Saturne va rentrer dans le domaine des finances, et reliée à Vénus, tout porte à croire que la maîtrise de votre budget sera excellente ! Aucun faux pas aujourd'hui, avec même des rentrées d'argent qui sont peut-être à prévoir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Plus discipliné dans vos objectifs, vous chercherez à élargir vos connaissances, à étayer votre CV, si vous êtes en recherche d'emploi. Hyper motivé, vous aurez conscience que la réussite se construit pierre après pierre avec patience et détermination.

Avec Mercure en Poissons, vous pourrez vous servir de votre flair pour trouver des astuces, dégotter de bonnes affaires et trouver des plans intéressants. Vous aurez d'excellentes nouvelles avec un rendez-vous pour obtenir un accord financier..



Poisson (19 février - 21 mars)

Certaines planètes pourraient vous compliquer la vie aujourd'hui. Rien n'est facile au travail. Ce n'est pas pour autant que vous ne faites pas d'efforts, vous avez besoin de vous prouver des choses, seulement vous vous dispersez un peu trop.

Un petit conseil, cher Poissons, si vous ne souhaitez pas mettre vos comptes en péril, organisez-vous différemment avec la gestion de votre argent. C'est une situation d'urgence qui s'impose, il faut agir vite. Ne cherchez pas d'excuses.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis, Taï à la rencontre de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V
"Au sud, les gens commencent à partir de Bamako"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Cheouk Koffika Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com